

Budget 2026-2027 : le Réseau Accorderie appelle à renforcer le filet social et à reconnaître pleinement l'action communautaire autonome

Québec, le 19 mars 2026 – À la suite du dépôt du budget du Québec 2026-2027, le Réseau Accorderie exprime sa vive déception face à l'absence de mesures structurantes permettant de répondre à l'augmentation des besoins dans les communautés. Alors que la pression sur les ménages les plus vulnérables ne cesse de croître, le budget présenté ne permet pas de renforcer adéquatement le filet social.

Sur le terrain, les Accorderies constatent chaque jour les impacts bien réels de la hausse du coût de la vie, de la crise du logement et de l'isolement social. Ces réalités se traduisent par une augmentation des demandes d'entraide, de soutien et d'accès à des services de base.

« Nous voyons une multiplication des situations de précarité et d'isolement. Les Accorderies répondent présentes, mais sans investissements à la hauteur, c'est la capacité d'agir des organismes qui s'effrite », souligne Nadia Mohammed-Azizi, directrice générale.

Un modèle qui fait ses preuves, mais encore fragilisé

Depuis plus de 20 ans, le modèle Accorderie contribue à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en misant sur l'échange de services, la solidarité et la valorisation des compétences de chacun-e. Aujourd'hui, plus de 4 300 Accordeur.e.s à travers le Québec participent activement à ce réseau d'entraide.

Ce modèle permet notamment :

- de briser l'isolement social
- de renforcer le pouvoir d'agir des personnes
- d'améliorer concrètement les conditions de vie
- de créer des communautés plus solidaires et inclusives

Malgré cet impact reconnu, plusieurs Accorderies demeurent sans financement à la mission, limitant leur capacité à répondre aux besoins croissants.

Un appel à des investissements structurants

Le Réseau Accorderie rappelle que les organismes communautaires sont des acteurs essentiels pour rejoindre les populations les plus vulnérables et agir en prévention.

Dans ce contexte, il réitère ses recommandations :

- un financement de base de **200 000 \$ par année pour chaque Accorderie** afin d'assurer leur pérennité
- un financement récurrent de **300 000 \$ pour le Réseau Accorderie**, afin de soutenir le développement et l'accompagnement du modèle à l'échelle du Québec

Le Réseau Accorderie salue d'ailleurs l'engagement annoncé dans le budget d'élaborer un nouveau plan d'action gouvernemental de l'action communautaire 2027-2032.

« Investir dans les Accorderies, c'est investir dans des solutions concrètes, ancrées dans les communautés, qui permettent d'agir directement sur la pauvreté et l'exclusion sociale », mentionne Mélissa Moffette, présidente du Réseau.

Une voix solidaire avec le mouvement communautaire

Membre du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et du Collectif pour un Québec sans pauvreté, le Réseau Accorderie partage les préoccupations exprimées par ces organisations à la suite du budget.

Comme elles, il estime que les investissements annoncés sont largement insuffisants face aux besoins actuels et appelle le gouvernement à poser des gestes concrets et durables.

Dans ce contexte, le Réseau Accorderie exprime également sa solidarité envers le mouvement *Le communautaire à boutte* et les actions de mobilisation annoncées, qui témoignent d'un essoufflement réel du milieu et d'une urgence d'agir.

Agir maintenant pour éviter un recul

Dans un contexte où les besoins explosent et où le filet social montre des signes d'essoufflement, le Réseau Accorderie appelle le gouvernement à faire des choix qui permettront de soutenir réellement les communautés.

« Les Accorderies font partie des solutions. Encore faut-il leur donner les moyens d'agir », conclut la directrice générale.

– 30 –

Renseignements :

Nadia Mohammed-Azizi

Directrice générale

nadia.ma@accorderie.ca

418 524-2597